

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1898)  
**Heft:** 47

**Artikel:** Bizarceries d'inventeurs : la roue géante de l'Exposition de 1900  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197186>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE  
Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
étranger: Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.  
étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

*Les nouveaux abonnés pour 1899 recevront le CONTEUR VAUDOIS gratuitement d'ici à la fin de l'année courante.*

#### A propos de l'inauguration

DU MONUMENT DAVEL

Famille Davel. — Sa jeunesse. — Lettre de la Belle Inconnue.

Tous les journaux ayant donné un compte rendu détaillé de la cérémonie du monument Davel, nous ne pourrions guère y revenir; mais en revanche, et à cette occasion, nous reproduisons ci-après quelques particularités sur la famille et jeunesse de Davel, ainsi que la lettre dite *Lettre de la Belle Inconnue*, qu'on lira sans doute avec intérêt.

Extrait d'une brochure intitulée: *Histoire glo- rieuse du Major Davel, de Cully, mort le 24 avril 1723.* — Imprimé à Payerne, chez Lisette Duboux, 1851:

« MM. Forestier, notaire, à Cully, A. Baron, architecte et Picard, commissaire-général, à Lausanne, viennent de faire des recherches biographiques sur la famille du major Davel. Voici ce à quoi elles ont abouti.

La famille du major Davel est originaire de Riez; elle se fixa en 1603 à Cully, où il y avait déjà des Davel. Elle se divise en trois branches. Un membre acheta la bourgeoisie de Cully, en 1610, et forma une branche qui existe encore aujourd'hui à Cully. Un autre membre se fixa à Vevey, et fournit à l'Académie de Lausanne un professeur en philosophie du nom de Pierre Davel, qui y mourut en 1680. Cette branche donna encore André-Théodore Davel, consul hollandais, à Naples, en 1760. La branche de Vevey est éteinte.

La troisième branche est celle qui resta bourgeois de Riez, quoique habitante de Cully; c'est celle du major, qui donna François Davel, ministre, père du major, qui fut diacre à Aigle, où il épousa Marie Langin; ensuite ministre, dès 1668 à 1676, à Morrens, où il mourut.

Les cinq enfants du ministre naquirent à Aigle et à Morrens, mais le major, cadet des trois, naquit à Morrens et y fut baptisé le 20 octobre 1670, sous les prénoms de Jean-Daniel-Abraham, et eut pour parents MM. Jean-Baptiste-Daniel et Abraham Vullyamoz, frères, à Lausanne.

Après la mort du ministre Davel, en 1676, sa veuve, avec ses cinq enfants en bas âge, se fixa à Lausanne (rue Mercerie, dit-on). Le major passa donc une partie de sa jeunesse à Lausanne; il y fit son stage de notaire chez Egrégé-Jean-Baptiste Vullyamoz, le jeune, dans les actes duquel le major figure comme témoin à 16 ans et demi. Déjà à l'âge de 10 ans, il faisait des partages très compliqués, et à 18 ans, il reçut son brevet de notaire et stipula à Cully, en cette qualité, dès le 12 décembre 1688, au 8 avril 1692, un assez petit nombre d'actes, il est vrai.

Il avait alors 22 ans et, sans doute à cause du peu de ressources que lui procurait le notariat, il embrassa la carrière militaire.

Il paraît que toute sa famille habitait alors Cully.

Le major rentra définitivement au pays en 1712, âgé de 42 ans, assez à temps pour assister aux batailles de Bremgarten et Vilmergen, où il se distingua.

La même année, en raison de ses services militaires, il reçut de LL. EE. de Berne une pension consistant en un tonneau de vin de Lutry, ou 100 florins, à son choix, trois sacs de froment, trois de messel, deux d'avoine et 200 florins en argent, ce qui équivaut actuellement à 200 francs.

Davel fut ensuite nommé l'un des quatre majors du Pays-de-Vaud, ce qui correspond maintenant aux fonctions de commandant d'arrondissement. Il habitait à Cully les deux maisons qui, actuellement, sont à l'occident des boucheries. (Il ne faut point oublier que ces lignes datent de 1851).

Il parait que le major vivait avec sa mère, son frère Conrad et des nièces, et que leurs biens étaient en indivision, même après la mort de madame la ministre Davel, en 1716.

Le major, qui jouissait d'une grande réputation de probité, était souvent pris pour arbitre dans des différends entre particuliers; il était surtout recherché pour parrain.

Dans la belle saison, il séjournait dans son grand domaine appelé *Chafferossaz*, à un quart d'heure au nord de la Tour de Gourze, à la limite des communes de Forel et de Puidoux. Outre ce domaine, il possédait encore à Cully un jardin et environ dix pièces de vigne sur les communes d'Epesses, Riez, Cully et Villette.

Quelques jours avant la mort de Davel, alors qu'il était enfermé au Château de Lausanne, une lettre non signée et non datée lui fut adressée. Ayant été interceptée, on ne la remit au major qu'après en avoir pris une copie qui fut jointe au dossier de l'enquête, dossier qui se trouve classé aux archives cantonales installées dans la tour de la Cathédrale.

Cette lettre mystérieuse fut tout naturellement considérée par un grand nombre de personnes comme émanant de cette jeune fille, admirablement belle, qui, en 1690, se présenta, à Cully, où elle était inconnue et vint se joindre aux vendangeuses occupées dans ce moment par la famille Davel, puis ne tarda pas à prédire à la mère de Davel que Dieu réservait à son fils une glorieuse destinée.

Trente-trois ans s'étaient cependant écoulés dès lors.

Voici la reproduction textuelle de la lettre en question:

Monsieur,

Dieu en me Creant ma faite susceptible D'amour et de Pitié pour des objets qui en sont dignes. C'est donc pour vous, mon cher Monsieur, que je me déclare en votre faveur, je suis au nombre de celles pour qui vous portez ces horribles chaînes, Je prie Dieu qu'il flétrisse les cours de nos Princes, qu'il vous laisse vivre sans désirer de mourir; Je scay que les sages arbitres ont tout pouvoir sur vous, et s'ils peuvent vous oter la vie, ne peuvent Il pas aussi vous la rendre, en me faisant un sacrifice de votre pieuse personne, ne désirant que de finir mes jours avec une personne qui a d'aussi beaux sentiments que les Vôtres, mettant à part tout ce qu'il y a de Criminel; Je m'estimerais heureuse si Dieu par sa bonté, me faisait un tel présent, Je le recevrais avec toute la reconnaissance dont je suis capa-

ble, Je suis, Monsieur, celle qui vit dans la crainte de pouvoir se dire un jour

Votre très humble  
et très affectionnée

Servante

En attendant le moment de me faire connoître, J'espère qu'on le publiera.

C'est cette curieuse lettre qu'on a souvent désignée sous le nom de *Lettre de la Belle Inconnue*. On n'a jamais su ce qu'était devenu l'original remis à Davel dans sa prison. — Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la copie se trouve annexée au dossier de la procédure, pages 851 et 852. Au bas de cette dernière page est une note écrite en allemand, indiquant que l'original a été remis au major Davel, prisonnier au Château.

#### Bizarries d'inventeurs.

#### La roue géante de l'Exposition de 1900.

Chaque jour de nouvelles inventions sont soumises à la Commission de l'Exposition de 1900. On en cite qui sont tout particulièrement originales, entre autres celle d'un parachute qui permettrait de se jeter sans dommage du haut de la Tour Eiffel. On ne dit pas si l'inventeur offre de faire lui-même l'expérience. Il est probable, d'ailleurs, qu'on ne l'autoriserait pas.

Mais l'idée la plus cocasse est assurément celle de l'industriel qui demande à installer à l'Exposition un restaurant où l'on serait pesé à l'entrée et à la sortie, et où l'on ne payerait que selon l'excédent du poids acquis.

Au premier abord, on approuve cette logique amusante, mais au second on se dit que le malheureux restaurateur risquerait d'en être pour ses frais.

Les clients se nourriraient de cervelles, de crèmes, de sorbets glacés, d'entremets légers et chers, toutes choses qui ne laissent guère sur la balance que le poids du souvenir.

Plusieurs de nos lecteurs se souviennent sans doute d'avoir vu dans nos fêtes publiques, entre autres à celle de la Navigation, à Ouchy, à côté de carrousels de tous genres, tourner une énorme roue disposée verticalement et ayant dans son pourtour, hardiment suspendues, de petites nacelles à la disposition des amateurs qui ont la tête et le cœur assez solides pour affronter ce voyage aérien. Eh bien, ceci n'est rien comparé à la roue géante de l'Exposition de 1900, sur laquelle le *Journal de l'Exposition* publie un très curieux article auquel nous empruntons ces quelques détails:

« Cette roue, communément désignée sous l'appellation de Grande Roue de Paris, se dresse Avenue de Suffren. Elle est appelée à tourner autour d'un axe horizontal situé à 67 mètres au-dessus du niveau du sol. A sa périphérie se trouve une série de wagons entraînés dans le mouvement de rotation de l'appareil.

» Le diamètre de la roue est exactement de 93 mètres. Au niveau le plus bas auquel ils peuvent descendre, les wagons sont encore à 3 mètres au-dessus du sol; par conséquent,

à leur point culminant, ils arrivent à 96 mètres. Entre les deux jantes externes sont suspendues un certain nombre de voitures susceptibles de recevoir les destinations les plus diverses : salons, parloirs, salles à manger, tabagies, cabinets de lecture, etc.

» Le poids total de la roue, y compris les wagons vides, à l'exclusion du poids de l'axe et des pylônes, est de 650,000 kilos.

» L'axe pèse 36,000 kilos, les deux pylônes 397,000 kilos. Le poids total de tout ce monument architectural s'élève à 1,083,000 kilos. Chaque wagon peut contenir 30 personnes. Il y en a 40.

» De chaque côté de l'axe, au droit des piliers, rayonnent 160 câbles souples, en fil d'acier, de 5 centimètres de diamètre, allant se rattacher à la jante de la roue.

» Le mouvement de rotation de la roue est obtenu par un double câble qui l'embrasse et vient s'enrouler sur des treuils actionnés par un moteur à vapeur d'une puissance de 120 chevaux.

» La machine à vapeur entraînera aussi un dynamo, dont le courant alimentera des lampes à arc et à incandescence, dont le resplendissement dans l'espace conférera à la roue incendiée l'apparence d'un météore lumineux.

Les procédés de l'éclairage électrique de cette immense structure fournissent les moyens d'obtention de tous les jeux de lumière désirables, réalisant la gamme entière d'une palette polychromique et harmonieuse.

#### La foire de Morges.

##### SOUVENIRS D'ENFANCE

De nos jours, la foire évoque pour les gens de petite ville l'idée d'un grand marché, agrémenté d'une foule de distractions.

Vers 1850, dans la petite cité de Morges, la foire était cet événement qui, se renouvelant trois fois par année, faisait la joie de l'écolier, l'espérance du petit marchand et du campagnard, les délices du bambin, le gain des aubergistes.

En ce temps-là, et à l'âge où l'on vit plus d'impressions que d'idées, la foire signifiait, pour moi, jour de vacance complète, c'est-à-dire sans leçons à préparer pour le lendemain ; la possession d'une pièce de cinq batz dont je pouvais disposer à mon gré et un régal de biscuits (pain d'épice).

Ce jour aimé avait encore d'autres joies en réserve dont l'imprévu faisait surtout le charme. C'était une représentation de saltimbanques sur la place de l'Hôtel-de-Ville ou bien, dans la saison automnale, sous les marronniers de la promenade, à la lueur de quelques lampes fumeuses. C'était, à un coin de rue, le spectacle du singe savant, vêtu d'une robe de cotonnade rouge fripée et coiffé d'une capote verte forme calèche, comme celui des vieilles dames d'alors. La petite bête, aux yeux malins et inquiets, dansait sur une plateforme de bois, en frappant l'une contre l'autre des cymbales minuscules, et tout cela était fort divertissant.

Quant aux montreurs d'ours apprivoisés, ils étaient déjà vieux jeu et se faisaient rares.

Lorsque le marché des légumes et fruits tirait à sa fin, alors que les vendeuses dépassaient chez l'épicier une partie de leur recette, et que les hommes, pressés de retourner aux fenaisons ou aux moissons, faisaient atteler le cheval par le garçon de l'écurie banale, voici qu'un spectacle-concert les retenait invinciblement : le crin-crin et les chants du père Grise.

Qui pouvait y rester indifférent ?

Le père Grise, une figure inoubliable, était un troubadour de foire qu'on vit toujours le même vingt années durant, et qui avait le don extraordinaire de rassembler des foules

charmées autour de lui. Pour tréteau, un simple tabouret d'auroge ; pour répertoire, la *Marseillaise*, les *Girondins*, la *Belle Helvétie* ; pour nouveauté, le dernier événement local sensationnel mis en vers au petit bonheur. De sa voix fatiguée, il chantait avec enthousiasme ou componction s'accompagnant de son violon en sourdine, puis bientôt donnait la parole à celui-ci, dans un refrain endiable que la foule répétait en cœur. Les délicats en musique disaient en parlant de quelque chose d'ordinaire : « C'est de la musique au père Grise ». S'ils y eussent regardé de plus près, ils auraient pu ajouter : « N'empêche que le pauvre diable a un truc tout particulier pour électriser son auditoire.

Le réveil d'un écolier paresseux a quelque analogie avec celui du condamné aux travaux forcés. Mais le réveil de ce même écolier, en un jour de foire, au temps dont je parle, était quelque chose d'ineffablement agréable. En avance d'une bonne heure sur les autres jours, ce réveil lui donnait déjà les avant-goûts des plaisirs de la journée ; c'était le roulement sourd et continu des voitures des Combiers (gens de la Vallée du lac de Joux), amenant les produits de leur industrie, la boissellerie et ces fromages à la crème dits les tommes de la Vallée, fort appréciés alors.

Cependant, le sifflet aigu et persistant d'un gamin plus matinal encore se fait entendre. Lui aussi va acheter son bonhomme en pain d'épices, de la tête duquel il extraira un sifflet tout semblable, mangera consciencieusement ce qui reste après le sifflet, et conservera le plumet rouge entre les feuilles de son catéchisme d'Osterwald.

Le deuxième plaisir de la journée, c'est l'excellent dîner préparé à l'intention des parents de la campagne ; bonnes gens calmes, réfléchis, qui m'apparaissent toujours comme n'ayant pas de défauts, — et aussi comme la personification de la richesse campagnarde, car en ce temps-là, le parent du village n'arrivait jamais en visite que les mains ou plutôt les corbeilles pleines.

Sitôt après le café à l'eau, on partait en famille pour faire son tour de foire.

Les bances de vente, alignées les uns vis-à-vis des autres, formaient une série de rues, plus longues que larges, et dans lesquelles la circulation devenait difficile à cette heure de la journée. Les échoppes les plus assiégées par les femmes étaient celles des modistes avec leur étalage affranchi de chapeaux de paille au large plissé de velours et aux longues brides de couleur vive, de bonnets de lingerie forme béguine, suspendus à un cordon traversant toute l'échoppe.

Un détail de mœurs, qui contraste fort avec nos besoins et nos habitudes d'aujourd'hui : en ce temps-là, on vivait moins vite, moins fièreusement que maintenant ; on savait attendre deux mois et plus pour l'achat d'un tablier ou d'une robe, persuadé qu'on était que le bon marché n'était réel que sur les bances de la foire. D'aucuns affirmaient que le solide et le durable s'y rencontraient avec ce bon marché. Avait-on des chaussures déformées, voire même éculées, qui demandaient impérieusement des remplaçantes, on s'excusait de ce petit ennui par ces mots qui avaient cours partout : « A la foire prochaine, j'en achèterai des neufs. » Et les souliers de Vaulion étaient réputés pour leur solidité ainsi que pour la modicité de leurs prix.

C'était aussi grâce à la foire que les petites filles pouvaient, sans trop de frais, renouveler leurs petits ménages de grossière terre commune, à un batz ou six cruches (kreutz) la pièce.

Et, dans la foule joyeuse et affairée, un cri

bien connu brochant sur les mille bruits de la rue : *Brosse-amadou !* C'était le Juif, l'homme des brosses, un type tout particulier, qui portait sur lui toute sa marchandise, un monceau énorme de balais de crin, brosses, têtes de loup, liasses d'amadou, duquel émergeaient comiquement sa tête coiffée d'une casquette de loutre et ses deux mains. Les ménagères le connaissaient pour un malin et ne se laissaient pas prendre à ses protestations quand il présentait vendre à perte.

*Brosse-amadou !!* Encore un type disparu comme le père Grise, comme les marchandes alsaciennes de *baraquettes* (pantoufles), autres figures dont, cher lecteur, je te ferai grâce pour aujourd'hui.

M<sup>me</sup> DESCHAMPS.

#### Réflexions.

On a chaque jour l'occasion de remarquer que bien peu de personnes sont contentes de la position où elles se trouvent et qu'au contraire nous avons presque tous une disposition à voir les choses sous leur plus mauvais jour, à nous plaindre du présent et à le comparer au passé vers lequel nous ne cessons de nous retourner en poussant de grands soupirs de regret.

En parlant de ce qui est derrière nous, nous disons avec tristesse : « Ah ! c'était le bon temps ! » et nous en venons à désirer de retourner à l'école comme ces petits que nous voyons courir avec leurs livres sous le bras pour arriver à l'heure.

Nous admirons et envions les jeunes conscrits qui, le sac au dos, le fusil à l'épaule, s'en vont à la caserne apprendre comment on défend son pays ; et que de choses nous donnerions pour être à la place de ces joyeux fiancés qui, bras dessus, bras dessous, se promènent sous le ciel bleu, la tête penchée pour mieux se voir. — Puis, quand nous nous plaignons de nos enfants, maintenant aussi grands que pères et mères, nous vantons le temps où ils dormaient dans leurs berceaux comme de petits anges et ne nous causaient jamais ni peines ni ennuis.

Tout ceci prouve que nous avons courte mémoire et que nous laissons dans l'oubli les misères du temps passé pour ne nous souvenir que du beau et de l'agréable. — Ah ! les jours passés à l'école ne furent pas toujours sans nuages et certainement nous serions bien attrapés s'il nous fallait recommencer à apprendre nos tâches, à recevoir pour la moindre peccadille des taloches ou des verbes à copier, et à trembler, les jours d'examen.

Nous ne serions guère satisfaits non plus si nous fallait, pour obéir à quelque ordre de marche, endosser le sac militaire pour aller faire la petite guerre, tourner à gauche et à droite, tirer des coups de fusil debout ou couchés dans l'herbe, sortir du lit au premier son de la diane et y rentrer sitôt que bat la retraite.

Quant à désirer de revenir aux jours de nos joyeuses fiancailles, ne ferions-nous pas mieux de dire franchement que déjà en ce temps heureux de légères déceptions vinrent se blottir en un petit coin de notre cœur et ne tardèrent pas à y être suivies, hélas ! par de nombreuses compagnies ?

Et si nos grands fils redevenaient petits, tout nous semblerait-il alors couleur de rose ? Ces messieurs les pères ne devraient-ils pas avouer qu'ils faisaient dans le bon temps de très vilaines grimaces lorsqu'ils étaient dérangés dans leur sommeil par les cris perçants des bébés qui poussaient leurs den's ?

En réalité, nous ne sommes contents d'une chose que quand nous l'espérons encore ou qu'elle est perdue pour nous, si bien que nous agissons envers le bon temps passé à peu près de la même façon que ce vilain mari qui, pen-